

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 27

Ayant donné un Pouvoir : 03

Absents : 06

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 30

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 30

Pour : 30

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 16**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

21/01/2026

27 présent(e)s : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. **Belmont-Tramonet** : Mme BOURBON Marie-Christine. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude. **La Bridoire** : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : MM. LECOCQ Pascal, BERTHOLLIER Christian, PEYSSONNERIE Daniel, Mmes YACONO Céline, FERRARI Myriam. **Rochefort** : M. ARGOUT Yves. **Saint Béron** : Mme VERRIER Murielle, M. PERROT Alain. **Saint Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PARAVY Jean-Claude. **Sainte Marie d'Alvey** : M. PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

03 pouvoirs : M. VERGUET Nicolas à Mme BOURBON Marie-Christine, Mme ANDRE Valérie à M. LESAGE Claude, M. LOMBARD Daniel à M. BERTHOLLIER Christian.

06 absent(e)s : M. PICHE Barthélémy, M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel.

Objet : SOUTIEN AU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA GRELE – PARTICIPATION FINANCIERE DES COLLECTIVITES ;

MONSIEUR LE PRESIDENT,

RAPPELLE que le Syndicat du Haut-Rhône et l'ensemble des EPCI membres ont engagé une réflexion depuis plusieurs mois sur la modification des statuts du Syndicat afin de faire évoluer le nombre de représentants des EPCI au sein du comité syndical.

EXPOSE que l'association d'étude et de gestion des risques climatiques (AEGRC) des Savoie œuvre pour limiter les effets dévastateurs de la grêle pour la préservation des productions agricoles notamment.

L'association a mis en place une nouvelle méthode dite ANELFA pour lutter contre ce phénomène.

INDIQUE qu'elle sollicite les EPCI de Savoie pour financer le dispositif évalué à 271 000,00€. Il est demandé 1 595,00€ à la CC Val Guiers pour l'année 2026.

PROPOSE d'approuver le versement de l'aide demandée ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE,
Par 30 voix pour ; aucune voix contre ; aucune abstention,

➤**APPROUVE** le versement d'une aide financière de 1 595,00€ à l'association d'étude et de gestion des risques climatiques (AEGRC) des Savoie pour l'année 2026 ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 24/02/2026,

Le Président,
Paul REGALLET

Le secrétaire de séance,
Georges CAGNIN